

2020

ÉTUDE

L'ÉDUCATION PERMANENTE EN LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA COLONIALITÉ EN BELGIQUE FRANCOPHONE ?

Perspectives autour de la persistance de la propagande coloniale et du racisme systémique en Belgique francophone : des enjeux et outils de décolonisation issus de secteurs socio-culturels et d'éducation permanente

Axel Mudahemuka C. Gossiaux

Doctorant en sciences politiques et sciences sociales

Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM)



À travers ses analyses et études en éducation permanente, la FUCID ouvre un espace de réflexion collective entre les militant·e·s du monde associatif, les citoyen·ne·s du Nord et du Sud et des enseignant·e·s / chercheur·se·s. En multipliant les regards et les angles d'approche sur les questions de société liées à la solidarité mondiale, la FUCID propose de renforcer, au sein de l'enseignement supérieur, la valorisation d'alternatives aux systèmes de pensée dominants.

FUCID ASBL

Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
Tél : +32 (0)81 72 50 88
Fax : +32 (0)81 72 50 90
fucid@unamur.be · www.fucid.be



Avec le soutien de la
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Breve chronologie des diasporas africaines de Belgique	5
La propagande coloniale comme élément moteur de racisme	6
Tervuren : un musée colonial qui se décolonise ?	7
« I can't breathe », « Black Power », « Black Lives Matter » : persistance du racisme systémique aux États-Unis et en Belgique	11
Bref retour sur le mouvement Black Power états-unien des années 1960	12
Émergence du « Black Lives Matter » en Belgique	14
Décolonisations et éducation permanente : vecteur de démocratie culturelle ?	17
Présentation d'initiatives décoloniales liées à l'éducation permanente	17
L'enjeu de l'éducation permanente comme outil de décolonisation	21
L'éducation comme ciment de la démocratie	25
Bibliographie	27

L'ÉDUCATION PERMANENTE EN LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA COLONIALITÉ EN BELGIQUE FRANCOPHONE ?

Perspectives autour de la persistance de la propagande coloniale et du racisme systémique en Belgique francophone : des enjeux et outils de décolonisation issus de secteurs socio-culturels et d'éducation permanente

Axel Mudahemuka C. Gossiaux

***Doctorant en sciences politiques et sciences sociales
Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM)***

« Que s'est-il donc passé ? Ceci, tout simplement, que nous étions les sujets de l'histoire et que nous en sommes à présent les objets. Le rapport des forces s'est renversé, la décolonisation est en cours ; tout ce que nos mercenaires peuvent tenter c'est d'en retarder l'achèvement » Frantz Fanon (1961)¹

« Parmi les jeunes générations en particulier, nombreux sont ceux et celles qui, progressivement, sont convaincus qu'en dépit de toutes les dénégations, **le racisme existe**. Il n'est pas un accident, mais un écosystème concret. Il enserre des corps, des imaginations et des vies, et il ne suffit pas d'enlever le mot "race" de la constitution pour que le racisme disparaisse comme par miracle ». Achille Mbembe (2020)²

1. *Les damnés de la terre*, (2009, p. 33).

2. Sur la "permanence des mécanismes d'étranglement", voir <https://www.humanite.fr/sur-la-permanence-des-mecanismes-detraglement-par-achille-mbembe-690269>

« Aujourd'hui, la colonialité³ se dévoile plutôt sous l'angle de la domination et l'attention se porte davantage sur les groupes et les sujets » que sur les luttes anticoloniales de type « libération nationale » et « indépendance » (Boulbina *et al*, 2012, p. 10). En effet, lorsque la différence coloniale construit sa hiérarchie basée sur l'infériorité de peuples « découverts », elle « fabrique la négation de leur être même », comme si, dès le départ et, *in fine* depuis toujours, l'existence des « colonisés » ne pouvait s'arracher de la « matrice coloniale du pouvoir » (Kisukidi, 2017, p. 56). Le racisme érige alors ses « murs infranchissables entre différentes espèces supposées de l'humanité » et s'obstine à la « sécession ou [au] confinement des "races avilies", de tous les "intouchables" et autres communautés frappées d'ignominie. » (Mbembe, 2020) Par conséquent, l'impératif décolonial, et plus particulièrement celui de la décolonisation des savoirs, « c'est inventer d'autres formes de vie du savoir qui ne prolifèrent pas sur la *différence coloniale*⁴ et y mettent un terme. » La philosophe Nadia Yala Kisukidi pose dès lors les questions suivantes :

« Quel pourrait être l'objet d'une telle décolonisation dans les mondes européens et plus largement occidentaux, par exemple ? Quel type de pratique théorique invente-t-elle à promouvoir dans les universités des Nordes ? Certains sujets sont-ils exclus de droit de telles opérations critiques ? **Quelles pratiques de la décolonisation peuvent-elles être mises en œuvre, plus spécifiquement, par les consciences africaines *diasporique*⁵, dans leur pluralité et leur hétérogénéité ?** » (2017, p. 56, 57)

Ainsi, dans le cadre de cette étude d'éducation permanente de la FUCID traitant de la décolonisation des savoirs⁶, nous avons décidé de tenter d'apporter un éclairage liminaire à ces questionnements, et plus particulièrement le dernier d'entre eux. Pour ce faire, nous avons ancré le propos dans un contexte et dans une perspective historique spécifique, ceux du passé colonial belge et de l'actualité que celui-ci conserve aujourd'hui dans le Royaume.

Une très brève chronologie de l'entreprise coloniale belge peut débuter à la conférence de Berlin en 1885, lorsque le deuxième roi des Belges se voit reconnaître une souveraineté sur un territoire qu'il a acquis personnellement, sans jamais s'y rendre, et qu'il gouverne d'une violence extrême, un territoire qui sera nommé « l'État indépendant du Congo ». Ce dernier est alors considéré comme un Royaume privé du roi Léopold II, et non une colonie, jusque l'année 1908 au cours de laquelle le Parlement belge votera l'annexion de l'État indépendant du Congo, qui deviendra alors le « Congo belge » ; les Congolais ont désormais le statut de « sujets belges ». Aussi, depuis 1916, les troupes coloniales belges occupaient l'intégralité des royaumes rwandais et burundais, anciennes colonies allemandes. En 1919, la Belgique revendiquera un mandat pour administrer le territoire du « Ruanda-Urundi ». Ce mandat lui sera accordé officiellement en 1923 par la Société des Nations et les territoires seront administrativement annexés au « Congo belge » en 1925. La tutelle belge sur le « Ruanda-Urundi » sera confirmée par l'Organisation des Nations-Unies en 1946. Au début des années 1960, le « Congo belge » et le « Ruanda-Urundi » deviendront indépendants et la Belgique continuera d'entretenir des relations avec, aujourd'hui, la République démocratique du Congo, la République du Rwanda et la République du Burundi (Peltier, 2018 ; Robert, 2018).

3. Chez Quijano, « la colonialité du pouvoir » (1992) désigne une matrice spécifique des formes de dominations produites par la pensée dite « moderne ». Elle trouve alors ses fondements dans « l'exploitation de la force de travail, la domination ethno-raciale, le patriarcat et le contrôle des formes de subjectivité (ou imposition d'une orientation culturelle eurocentriste) » (2007, p. 112).

4. Souligné par l'auteurice.

5. *Idem*.

6. Voir le magazine Focus de la FUCID du mois de juin 2020, « Introduction à des perspectives décoloniales », disponible à l'adresse suivante : <https://www.fucid.be/wp-content/uploads/2020/06/FOCUSMAGJUN2020.pdf>

Suite aux vastes mouvements de protestation contre le racisme et les violences policières du printemps 2020 et les débats qu'ils ont revigorés en Belgique à propos du passé colonial de la monarchie constitutionnelle, des historiens travaillant sur le Congo colonial ont co-signé une lettre ouverte rappelant qu'« [i]l existe bel et bien un consensus historique sur les aspects les plus importants du passé colonial belge » contrairement à ce que le Palais Royal a semblé sous-entendre avant que l'actuel Roi n'adresse une lettre au Président de la République démocratique du Congo le 30 juin 2020 (voir plus bas). En effet, la propagande coloniale en Belgique fut si efficace qu'il semblerait « qu'une petite minorité reste aveugle à l'écrasante charge des preuves déjà amassées » à propos de la responsabilité de Léopold II dans le climat de terreur et de violence extrême qui régnait au Congo à l'époque. Il convient de ne pas non plus ignorer les responsabilités de l'État belge à partir de 1908 car « [l]e régime du Congo belge s'appuyait également sur le racisme, la répression et l'exploitation, indépendamment des motivations individuelles des coloniaux. » Invoquer la « normalité » du système de l'État Indépendant du Congo pour l'époque n'est guère un argument plus valable pour ce même collectif d'historiens. En effet, « [p]our les victimes congolaises, le colonialisme n'était pas la norme acceptable. L'accent mis sur les "normes en vigueur à l'époque" trahit une perception eurocentrique étroite, voire coloniale, du passé. » Et si « [d]'aucuns refusent également de voir le lien entre le colonialisme et le problème social actuel du racisme et de la discrimination », c'est que « [s]i bien des Européens du XXI^e siècle sont totalement indifférents au passé colonial, d'autres continuent à s'accrocher aux symboles du colonialisme. Ils refusent de voir que le racisme et la discrimination contemporains sont liés à la déshumanisation associée à la colonisation. » (Collectif [b], 2020)

La déshumanisation apparaît en effet comme l'un des outils majeurs de la logique raciste, dont « la fonction ultime » revient à « priver certaines catégories de l'humanité de la vie elle-même, dans son acception la plus élémentaire, à commencer par le droit à la respiration et la capacité de se mouvoir librement. » (Mbembe, 2020) Au regard de l'histoire des territoires qui finiront par être rassemblés sous la fédération des États-Unis d'Amérique, la logique de déshumanisation des populations issues de l'immigration dans l'histoire belge est « également très forte [mais] fut moins visible, car cela se déroulait dans les colonies à des milliers de kilomètres. » Bien que des différences existent dans ces histoires coloniales, elles « débouche[nt] sur un racisme structurel des deux côtés de l'Atlantique. Il y a encore chez nous un héritage de la mentalité coloniale qu'il est difficile de faire évoluer. » (Martiniello, *in* Deglume, 2020)

BRÈVE CHRONOLOGIE DES DIASPORAS AFRICAINES DE BELGIQUE

L'immigration de personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne en Belgique est attestée de longue date et témoigne d'une certaine spécificité du fait que des populations arri-

vent sur le sol de l'ancienne puissance coloniale ou de tutelle. En effet, si les populations issues de l'Afrique subsaharienne présentes en Belgique ne sont pas constitutives de « nouvelles migrations » (Martiniello *et al.*, 2010), ce n'est que depuis quelques décennies que cette immigration est devenue significative en Belgique⁷ (Mazzocchetti, 2014, pp. 7-11 ; Kagné, 2008). Une autre particularité de la présence de personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne en Belgique tient dans le fait qu'elles constituent l'immense majorité de la catégorie d'individus qualifié de « Noirs ». « C'est pourquoi les désignations d'"Africain" ou de "Subsaharien" sont couramment employées dans l'espace public belge, à la fois comme synonyme et euphémisme de la catégorie raciale "noire". » (Mazzocchetti, *op cit.*, p. 12) Aussi, « [l]e rapport que la Belgique entretient avec son passé colonial est très ambigu » au point que ce « passé refoulé » « offre peu de possibilités d'affronter les questions discriminatoires, à la fois sociopolitiques et symboliques. » Dès lors, à travers de multiples modalités, « différents groupes en appellent à des débats de fond sur une histoire partagée [...] ainsi que, sur leurs possibilités de réussite, de reconnaissance et de dignité. » (*ibid.*, pp. 19, 13)

Du point de vue associatif, les décennies 1980 et 1990 témoignent d'une multiplication et d'une diversification des trajectoires migratoires des populations d'Afrique subsaharienne en Belgique (Kagné et Martiniello, 2001). Les années 1990 se caractérisent par un véritable « foisonnement associatif » parmi ces diasporas⁸. En effet, le contexte sociopolitique autorise alors le développement de différentes initiatives et plateformes articulées autour du panafricanisme⁹ et l'émergence de porte-paroles « associatifs » œuvrant pour la reconnaissance des diasporas d'Afrique subsaharienne en Belgique par les pouvoirs publics au même titre que les autres populations immigrées. Plus tard, ce paysage associatif s'élargira encore à de nouveaux enjeux, notamment à travers l'influence de nouveaux arrivants et de membres des deuxièmes générations dont les aspirations et la lutte pour la reconnaissance d'une pleine citoyenneté n'ont pas d'autres horizons que celui de leur société de naissance (Ndiaye, 2004 ; Grégoire et Mazzocchetti, 2013).

LA PROPAGANDE COLONIALE COMME ÉLÉMENT MOTEUR DE RACISME

Car, en effet, « un constat est commun à l'ensemble de ces populations : leurs témoignages soulignent que les discriminations et le racisme qu'elles expérimentent dans diverses situations, et notamment dans la sphère culturelle, sont fréquents et répandus. »¹⁰ (Dewitte, 2017, p. 5) C'est qu'en réalité, au-delà du raciste caricatural, il existe d'autres formes de racisme plus insidieuses et ayant un impact plus important pour les personnes, comme « le racisme institutionnel ou systémique exercé par les systèmes institutionnels ou les entités familiales, ainsi que le racisme inconscient émanant de personnes qui s'expriment de façon raciste ou

7. Si, à la veille des indépendances africaines, les diasporas africaines de Belgique étaient majoritairement issues des anciennes colonies belges et que « la grande majorité des contingents estudiantins retournent dans leur pays d'origine [...], la tendance s'inverse dans la décennie qui suit celle des indépendances. » (Mazzocchetti, *op cit.*, p. 8)

8. Suivant Grégoire, nous précisons que d'un point de vue méthodologique, notre approche de la notion de « diaspora » ne saisit pas cette dernière « comme une "entité" dont on chercherait à circonscrire les caractéristiques afin de déterminer si tel groupe étudié en est ou n'en est pas. » Il s'agit « plutôt d'observer les multiples pratiques, énoncés et projets sociaux et politiques qui travaillent à la construire comme telle. » (2016, p. 12)

9. Le terme panafricanisme peut renvoyer à la fois à des idéaux politiques, à des mouvements culturels, sociaux, artistiques, etc., à des ensembles de pensées et pratiques... Unité, solidarité, autodétermination et indépendance structurent l'ensemble des acceptations du panafricanisme. A titre d'exemple, l'agenda 2063 de l'Union africaine aspire à ce que l'Afrique soit « un continent intégré, uni, pacifique, souverain, indépendant, confiant et autonome. » Et de poursuivre, « [l]e rêve d'unité continentale sera concrétisé. L'Afrique aura des infrastructures intégratives de classe mondiale qui sillonneront le continent ; elle établira des liens dynamiques et mutuellement bénéfiques avec sa diaspora ; et sera un continent sans frontières dont les ressources transfrontalières seront gérées à travers le dialogue. » (2015) Le panafricanisme apparaît ainsi comme un référentiel de construction identitaire commun à beaucoup de dirigeants africains (Gambotti, 2015).

10. Les situations de racisme à l'égard des Afrodescendant-e-s où la

posent des actes qui le sont, sans en être conscients. » Ainsi, « [l]e premier ne permet pas d'identifier un acteur clair et précis tandis que le second n'est pas nécessairement démontrable, objectivable : pas d'insultes, pas de preuve, pas même la conscience de l'existence d'un acte ou de propos racistes. » Ceci participe alors du fait « que certaines personnes ne parviennent pas à percevoir, comprendre ou considérer ces formes de racismes invisibles comme étant du racisme. » (Robert et Rousseau, 2016, p. 5)

Comme dit précédemment, « [l]a Belgique entretient une relation difficile avec son passé colonial. Les citoyens savent peu de choses de la migration congolaise (et de la migration africaine en général). Or, le racisme "contemporain" est fortement influencé par son contexte historique. » (Unia, 2017, p. 8) Il va sans dire que la politique du silence et le malaise autour des questions relatives à l'histoire coloniale en Belgique alimentent les diverses formes de racisme envers des populations originaires de pays d'Afrique subsaharienne, formes de racisme qui sont elles-mêmes sous-documentées : « Qu'il s'agisse des discriminations ethniques et raciales ou du racisme en tant que tel, force est de constater que ce champ fait l'objet d'une littérature restreinte comparativement aux discriminations vécues par d'autres groupes ethniques (i.e. les Belgo-Marocains) ou religieux (i.e. les musulmans). » (Demart *et al.*, 2017, p. 123)¹¹ Une étude qualitative et quantitative récente sur les personnes originaires de la RD Congo, du Burundi et du Rwanda dans les trois régions de Belgique (Bruxelloise, Flamande et Wallonne) en vient donc à la conclusion que « la conjonction des facteurs que sont la marginalisation structurelle de ce groupe et sa méconnaissance par les pouvoirs publics contribue à créer un sentiment d'exclusion. L'étude conclut à l'urgence de prendre en compte le potentiel humain et socioéconomique de cette population et d'entendre ses demandes de reconnaissance, en vue d'une société inclusive vis-à-vis des Afrodescendant-e-s. » (*ibid.*, p.11)

TERVUREN : UN MUSÉE COLONIAL QUI SE DÉCOLONISE ?

L'ambiguïté et le malaise que la Belgique entretient avec son passé colonial se dévoile de manière criante dans les récents débats autour du « Musée royal de l'Afrique centrale » (MRAC), aujourd'hui renommé « Africa Museum », qui se situe à Tervuren, une commune de la périphérie bruxelloise. C'est à la suite de l'Exposition universelle de 1897 que Léopold II décida de la création de ce qui allait s'appeler le « Musée du Congo ». Il s'agissait pour lui de « mettre en avant son aventure commerciale, dont l'extraction des ressources était la motivation première [et] qui eut pour conséquence la soumission brutale des Congolais. » (Vallet, 2018, p. 102) Le MRAC a fermé ses portes fin 2013 pour rouvrir fin 2018, après une rénova-

couleur de peau joue un rôle central sont nombreuses et se déroulent dans tous les secteurs de la société, que ce soit dans le domaine du travail (embauche, évolution de carrière, travail sous-qualifié...) du logement, de l'éducation, des loisirs (entrée en boîte de nuit, injures racistes en public...), des sports et dans la vie quotidienne (magasins, transports en commun, espaces publics...).

11. Notons que « [l]a plupart des recherches abordant la question des discriminations vécues par les Afrodescendant-e-s émanent de travaux menés par des chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les migrations et diasporas africaines (Schoonvaere, 2010 ; Demart, 2013 ; Mazzocchetti, 2014 ; Grégoire, 2010 ; Schoumaker et Schoonvaere, 2014 ; Verhaeghe et al 2017), de travaux produits par des acteurs associatifs et militants afro-descendants, parfois en collaboration avec des académiques (Collectif Mémoire coloniale, 2012 ; Robert, 2016) et, de manière brève mais non moins significative, d'études menées par le secteur institutionnel de la lutte contre les discriminations (Unia, 2011, 2017). Bien qu'il existe un intérêt croissant pour cette question, les recherches restent relativement rares ». (*ibid.*)

tion et d'importants changements visant notamment à « décoloniser les différents aspects de cette institution, afin que ce lieu de mémoire puisse aborder le passé colonial belge de manière "ouverte et adulte". » (Robert et Rousseau, *op cit.*, p. 169) En effet, comme l'indique son actuel directeur en poste depuis 2001, Guido Gryseels, cette institution est bien souvent considérée comme « le dernier musée colonial au monde » : « Le bâtiment était truffé de références coloniales, les expositions n'avaient guère évolué depuis les années 1950 et continuaient de projeter l'image d'une Belgique dotée d'une mission civilisatrice. » (*in* AFP, 2018 ; *in* Cessac, 2019) L'aveuglement de la Belgique à l'égard de la violence extrême de son passé colonial et son incapacité à y jeter un véritable regard critique a longtemps empêché le déclenchement d'un processus de décolonisation du MRAC : « Il a fallu attendre les années 2000 pour que des débats au Parlement belge sur l'assassinat de Lumumba et l'exploitation des ressources naturelles ainsi qu'une exposition sur l'entreprise coloniale au Congo suscitent des discussions et conduisent à un véritable changement de culture. » (Gryseels, *in* Michel, 2014)

C'est à cette époque que l'impératif de changer l'exposition permanente qui était restée la même depuis l'exposition universelle de 1958 s'imposa, même si à l'époque peu de monde osait parler de « décolonisation » malgré la réputation planétaire du MRAC comme vestige fossilisé du passé colonial. Si la remise à l'agenda de la rénovation du MRAC s'est faite sous l'impulsion du COMRAF – Comité de Concertation MRAC-Associations Africaines –, elle ne s'est pas faite sans interrogations, débats et controverses. En 2014, grâce au COMRAF, six experts issus des diasporas africaines en Belgique sont désignés afin d'être consultés par la direction du musée dans le cadre du changement de l'exposition permanente : « c'est à cette époque [...] que la direction du MRAC commence à parler officiellement de "décoloniser" l'institution. » (Vallet, 2018, p. 103) Néanmoins, ce changement sémantique n'est pas gage d'un réel partage du pouvoir entre le personnel du musée et les personnes censées représenter des « associations africaines » ou être représentantes des diasporas africaines de Belgique (particulièrement, en ce qui concerne le MRAC, les communautés congolaises, rwandaises et burundaises).

Car c'est bien de cela dont il est question : la répartition du pouvoir au sein d'une institution à la fois scientifique et muséologique qui fut créée initialement pour vanter les mérites d'une entreprise coloniale. En effet, comme l'explique Anne Wetsi Mpoma, historienne de l'art et membre du groupe des six experts consultés à l'époque : « Je pensais que nous allions élaborer des choses ensemble mais j'ai vite déchanté ; le musée n'attendait que des validations de notre part. Il a fallu négocier fermement pour apporter du contenu. » Billy Kalonji¹², président du même groupe d'experts et responsable du Samenlevingsopbouw Antwerpen (Développement communautaire), Afrikaans Platform et de JobUbuntu, développe : « D'un côté, on trouve des gens ouverts qui éprouvent de l'intérêt pour nos propositions ; de l'autre, il y a un monde

12. Responsable du Samenlevingsopbouw Antwerpen (Développement communautaire), Afrikaans Platform et de JobUbuntu (voir n. 19).

scientifique très fermé, des spécialistes de la géologie, des biologistes, auquel nous n'avons pas accès et qui vivent dans une bulle. » (*in* Vallet, 2018, pp.103, 104)

Qui plus est, au-delà d'inscrire les collections et les salles du musée dans une perspective postcoloniale autorisant la construction de récits et regards communs – et non pas l'imposition d'une forme de colonialité –, l'approche décoloniale implique un impératif de représentativité du personnel et de pluralité des partenariats et autres collaborations : « Il s'agit de passer d'une vision coloniale à une présentation postcoloniale c'est-à-dire qui décentre la vision de l'eurocentrisme vers une vision plus globale, plus humaniste et donc prenant en compte la vision des Africains eux-mêmes sur cet héritage. » (Pungu, 2014, p. 66) En effet, Guido Gryseels explique : « Décoloniser un musée, ce n'est pas seulement raconter une autre histoire, c'est aussi engendrer de nouveaux partenariats, apporter de nouveaux regards sur les collections, jusqu'ici décrites par des Blancs. Il y a 20 ans, il n'y avait pas un Africain dans ce musée, aujourd'hui ils représentent 8 % du personnel, ce n'est pas assez rapide, mais on bouge... » Et Billy Kalonji d'ajouter : « Le fait qu'il n'y ait pas de chercheurs congolais ou rwandais et que le savoir ne soit complété qu'à l'extérieur du musée n'est pas une position durable ». Il est alors rejoint par Mireille-Tsheusi Robert¹³, qui développe : « Le MRAC est un musée colonial, il faut qu'il s'assume comme tel. La démarche de décolonisation est un processus dans lequel le partenariat avec les Africains n'a pas été respecté vis-à-vis de ces derniers. Les diasporas invitées n'ont pas été entendues puisque les experts africains demeurent à l'extérieur. » (*in* Marin La Meslée, 2018)

Entre guerres de territoires menées par des scientifiques aux perspectives opposées et cloisonnement d'une institution qui a longtemps cru détenir le monopole du discours sur l'Afrique, la réouverture de l'Africa Museum il y a un peu plus d'un an n'a certainement pas acté la décolonisation de celui-ci même si certaines avancées ont pu être réalisées. En effet, « le [MRAC étant] l'institution, par excellence, qui prétend être une vitrine de ce qu'est l'Afrique et son histoire » (Peltier, 2018, p. 2), rappelons encore que

« L'espérance, maintes fois soulignée, de la diaspora, c'est d'arriver, au travers du contenu narratif et de la révision matérielle, à **construire un récit commun de la colonisation, à prendre en compte la mémoire des peuples africains et des diasporas dans sa diversité. Le but est aussi de lutter contre les discriminations racistes** qui frappent l'Africain et le Noir dans la société actuelle, se nourrissant de l'ignorance de son histoire et des stéréotypes qui le visent via notamment l'image qui en est véhiculée dans l'exposition coloniale. » (Pungu, *op cit.*)

Musée colonial, MRAC ou Africa Museum, il est plus que temps pour cette institution de rejeter toute forme de colonialité et de saisir l'impératif décolonial avec la ferme intention que la « parole analytique [des diasporas et de ses représentant-e-s] ait un impact transformatif sur le Musée » et ses pratiques réelles pour qu'elles ne ressemblent pas aux « traditionnelles photos en noir et blanc, que n'importe quel touriste colonial prenait avec le chef et les no-

13. Auteure, formatrice, présidente de Bamko-Cran (voir p. 17).

tables de villages donnant ainsi l'impression que ces derniers étaient d'accord alors qu'ils étaient vaincus. Mais cette photo ne relayait que le récit du colon. Le colonisé était assigné au silence tandis que sa couleur de peau et sa simple présence sur la photo servait de caution morale au colon. » (Robert, 2018, p. 3) En effet, comme le souligne le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations¹⁴, le musée ayant changé de dénomination et s'appelant désormais Africa Museum, « nous estimons que les Africains doivent jouer un rôle significatif à l'intérieur de ce musée et non un rôle subsidiaire. En somme, les Africains doivent se retrouver non plus derrière la vitrine mais devant la vitrine. » (2019)¹⁵

Dans une récente lettre adressée au directeur de l' Africa Museum, Harmonie Karekezi, citoyenne belgo-rwandaise, insiste sur la finalité profonde des enjeux relatifs aux débats autour de la restitution du patrimoine africain : « [i]l ne s'agit pas de définir si oui ou non, les musées Africains seront en mesure de conserver les œuvres, qui pour la plupart ont été pillées [...] Il s'agit de reconstruire l'identité d'un continent, d'un peuple en lui laissant le libre arbitre sur la manière d'en disposer. » Elle poursuit en demandant au musée de clarifier sa position sur le colonialisme sachant qu'un ou des membres de l'association d'anciens colons « Mémoire du Congo, du Rwanda et du Burundi » font partie des équipes du musée¹⁶ (2020). Suite à l'exécution publique de George Floyd et des vastes mouvements de protestation qui l'ont suivie, l' Africa Museum a annoncé son soutien au mouvement Black Lives Matter¹⁷ le 3 juin 2020. Quelques jours après ce communiqué et un jour après la lettre évoquée au paragraphe précédent, constatant que beaucoup considéraient ce soutien comme hypocrite, un autre communiqué reconnaît : « Le musée a longtemps transmis des messages de suprématie occidentale, profondément ancrés dans le racisme. Nous le reconnaissons, nous l'assumons et nous estimons que la lutte contre le racisme fait partie de notre propre processus de décolonisation. » Et de poursuivre : « Nous considérons le colonialisme comme un système de gouvernance immoral, basé sur l'occupation militaire d'un pays, une gouvernance autoritaire et raciste, et une exploitation des richesses d'un pays au profit du colonisateur. »¹⁸ Pour tenter une réponse aux critiques, le musée rappelle entre autres le processus de décolonisation qui a été engagé selon lui en son sein, même si beaucoup restent très sceptiques quant à celui-ci en questionnant le processus par lequel « les diasporas » citées par le musée ont été associées, la visibilité et la transparence de ce processus et, surtout, le pouvoir décisionnaire des personnes représentant les diasporas au sein de ce même processus. Comme dit précédemment, la question de la présence de personnes d'origine africaine à des postes clés de décisions, ainsi que celle des objectifs et stratégies internes au musée pour garantir une diversité dans les équipes, se posent comme pierre angulaire de la lutte contre le racisme et les discriminations.

14. Voir p. 17.

15. Voir <https://www.memoirecoloniale.be/communiqués/communiqué-reouverture-du-musée-royal-dafrique-centrale-une-decolonisation-manquée>

16. Sur ce point, voir Vallet, 2018.

17. Voir pp. 11 et 16 pour une brève contextualisation du mouvement.

18. Voir https://www.africamuseum.be/fr/discover/myths_taboos/blacklivesmatter

**« I CAN'T BREATHE », « BLACK POWER », « BLACK LIVES MATTER » :
PERSISTANCE DU RACISME SYSTÉMIQUE AUX ÉTATS-UNIS ET EN BELGIQUE**

L'actualité particulière qui entoure la fin de la rédaction de cette étude (juin 2020) a indéniablement fait rejaillir la nécessité du combat antiraciste partout autour du monde en suscitant notamment de vastes mouvements de protestation, d'indignation et d'émeutes ou appels à émeutes, dans les rues ou sur les réseaux sociaux, légalement ou illégalement. Le 25 mai 2020, George Floyd, un citoyen américain, a été tué, non-armé, « l'échine courbée et la nuque brisée [...] sur le trottoir d'une grande ville occidentale », par Derek Chauvin, un autre citoyen américain et, surtout, membre de la police de la ville de Minneapolis dans l'État du Minnesota aux États-Unis. L'un était un homme « noir », l'autre un homme « blanc ». Cette précision a son importance dans le contexte car, comme l'écrit Achille Mbembe, « [l]'exécution publique de George Floyd en plein milieu d'une pandémie mortelle ne relève pas d'une simple coïncidence ». Et de poursuivre : « [c]ertes, la mort d'un homme noir en conséquence de l'action d'un virus n'est pas exactement la même chose [mais] en dépit de tout ce qui les sépare, le racisme anti-nègre a toujours eu une dimension virale, et tout virus a, comme par définition, une dimension éruptive » (2020).

« I can't breathe » (« Je ne peux pas respirer »). Ces mots furent parmi les derniers prononcés, plusieurs fois, par Eric Garner, un citoyen « noir américain », le 17 juillet 2014 à New-York peu avant sa mort causée par une technique d'étranglement utilisée par Daniel Pantaleo, un citoyen « blanc américain » agent de police. Trois semaines plus tard, Michael Brown, noir américain, est tué par balles par Darren Wilson, un policier blanc américain à Ferguson dans le Missouri. Aucun des deux n'était armé. Une année auparavant, en juillet 2013, le mouvement politique et social Black Lives Matter avait déjà émergé suite à l'acquittement de George Zimmerman, un « capitaine de surveillance de voisinage » – c'est-à-dire un civil censé participer à la prévention de la délinquance dans son quartier en contactant les services compétents s'il estime avoir observé des faits inhabituels –, pour le « meurtre au second degré » à l'arme à feu de Trayvon Martin, un lycéen afro-américain qui marchait non-armé dans une résidence de Sanford en Floride. Ces trois cas ne sont qu'une multitude parmi tant d'autres de violences, d'exécutions policières et d'actes racistes meurtriers commis à l'encontre d'Africains-Américains aux États-Unis. En effet, pour ne parler que des cas impliquant des forces de police ces dernières années, le *Washington Post* relève – à partir d'une base de données constituée depuis 2015 suite à la constatation que le Federal Bureau of Investigation (FBI) minimisait les comptes de tirs fatals des forces de l'ordre –, que « [l]e taux d'homicides de Noirs américains par la police est plus de deux fois plus élevé que celui des Blancs américains » (2020) sachant que les Africains-Américains constituent 13,5 à 14% de la population américaine.

Bref retour sur le mouvement Black Power états-unien des années 1960

Lorsque l'on remonte un peu plus loin dans l'histoire du pays de l'Oncle Sam, on peut relever les émeutes dans le quartier de Watts à Los Angeles en 1965, déclenchées après l'arrestation et la brutalisation d'un automobiliste noir par un policier blanc, qui furent en effet les plus violentes de l'Après-Guerre et parmi les plus destructrices de l'histoire des États-Unis. Masai Minters, psychologue ayant participé aux émeutes, alors âgé de quinze ans, raconte : « [o]n sentait que le changement était dans l'air. Les émeutes de Watts arrivaient au pic du mouvement des droits civiques » (2015). « Burn Baby Burn », tel était le cri de ralliement. En effet, le démantèlement du caractère légal de la ségrégation raciale à la suite de l'affaire *Brown v. Board of Education of Topeka* (1954)¹⁹ et la promulgation de législations anti-ségrégation de 1955 à la loi sur les droits civils de 1964 n'ont rien fait pour résoudre les problèmes socio-économiques de la plupart des communautés afro-américaines (Van Eersel 2006, p. 17-21). Des siècles d'esclavage et des décennies de ségrégation, de lynchages, de brutalité policière, de profilage « racial », de discriminations, d'humiliations en tout genre et de dénégation absolue de toute forme d'« humanité » avaient fini par faire exploser une colère incendiaire héritée de générations en générations.

Le succès modéré du Civil Rights Movement, le mouvement pour les droits civiques, couplé à l'assombrissement du climat social, alimenta le terreau pour un changement important dans les pensées politiques et culturelles afro-américaines et dans le mouvement de Black Freedom Struggle, le mouvement général de lutte pour la libération des communautés noires-américaines (Robinson, 2001, p. 51). En effet, à titre d'exemple, en 1966, sous la gouvernance de Stokely Carmichael, président fraîchement élu du *Student Nonviolent Coordinating Committee* (SNCC), celui-ci se tourne vers une approche plus radicale de la lutte et abandonne les idéaux de non-violence et de réformisme qui furent à l'origine de sa création. « Black Power »²⁰, « Black is Beautiful » ou encore « I'm Black and I'm Proud » : tels furent alors les nouveaux mots d'ordre (Rolland-Diamond, 2007, p. 77). L'émergence du Black Power Movement des années 1960 entraîna en effet une réorientation idéologique et stratégique de certains mouvements impliqués dans la lutte pour les droits civiques.

L'un des objectifs fondamentaux du Black Power movement était alors le suivant : « acquérir une indépendance d'esprit et mettre fin au "terrorisme culturel" dont le peuple noir américain a été la victime ». Il fallait faire en sorte que les populations américaines reconsidèrent l'image qu'elles avaient d'elles-mêmes tout en s'émancipant de valeurs imposées par la « société blanche » (Van Eersel, 2006, pp. 22, 23). En effet, c'est en se considérant comme partie d'un peuple victime de colonialisme interne que les instigateurs du Black Power des années 1960 définirent les valeurs et structurèrent les principes de leur mouvement : « [c]'est aussi un fait que ce qui doit être détruit, ce n'est pas la communauté noire, ce sont les relations de dépendance coloniale qu'on lui a imposées. » (Carmichael et Hamilton, 2009 [1967], p. 95) Ainsi, en s'alignant sur les analyses de Fanon, notamment le modèle du colonialisme interne, des organisations se revendiquant du mouvement Black Power purent affirmer que le passage par « une véritable lutte de libération nationale » pourrait aboutir à des chan-

19. Cet arrêt de la Cour Suprême des États-Unis d'Amérique permit d'initier l'abrogation et l'interdiction de pratiques ségrégationnistes sur tout le territoire fédéral et dans de multiples secteurs d'activités de la société. En effet, en reconnaissant la non-pertinence de la doctrine « séparés mais égaux », fondatrice de la ségrégation aux États-Unis, dans le domaine scolaire, les juges de l'époque ont alors opéré un revirement de jurisprudence afin de permettre la création d'un précédent qui légitima alors la fin de la ségrégation théorique dans tous les autres secteurs de la société.

20. En réalité, cette notion fut d'abord inventée en 1855 par le célèbre abolitionniste Frederick Douglass pour désigner le pouvoir des « slavocrates ». A l'époque, *Black Power* ne signifiait nullement le pouvoir détenu par quatre millions d'esclaves et approximativement un demi-million de Noirs libres, mais bien le pouvoir détenu par les propriétaires d'esclaves et, plus généralement, par la « slavocracy » du Sud. On ne s'étonnera pas que « pour Douglass, ce n'est que par la destruction du Black Power que la société américaine pouvait devenir ce qu'elle devait devenir et pouvait être ce qu'elle devait être en ce qui concerne la vérité et la décence humaine. » (Van Horne, 2007, p. 368)

gements politiques réels et significatifs pour ces populations colonisées de l'intérieur (Van Deburg, 1997, p. 127).

L'organisation la plus célèbre de l'ère du Black Power révolutionnaire est sans conteste le Black Panther Party (BPP). En quête d'une organisation qui incarne notamment les pensées de Malcolm X et de Frantz Fanon, Huey P. Newton et Bobby Seale, deux anciens étudiants noirs militants du Merritt College d'Oakland, rédigèrent en octobre 1966 le programme en dix points du parti des Panthères noires (Van Eersel, 2006, pp. 43-45). Il convient de souligner que l'un des déclencheurs principaux à la fondation du BPP est la persistance de la violence policière à l'égard des communautés Africaines-Américaines d'Oakland et d'autres communautés noires du Sud du pays. Dès lors, « [I]es Black Panthers considéraient les policiers comme les représentants officiels du statu quo et de l'"establishment" qui permettaient et utilisaient la violence contre les Noirs avec l'aval de ce même "establishment". »^{21.22} (Harris, 2000, p. 166) On comprend alors pourquoi, comme l'explique Cleaver²³ à la revue *Les Temps modernes* en 1970 (n°286), « [I]e livre décisif, celui qui a mis en branle le Parti, c'est *Les damnés de la terre* [Frantz Fanon, 1961 (1963 pour la traduction en anglais)]. C'est après avoir lu ce livre que Bobby Seale et Huey P. Newton ont eu le déclic. » (*in* Van Eersel, 2006, p. 38) Il va sans dire que l'infrastructure idéologique du BPP et du Black Power doivent beaucoup aux conceptualisations de Frantz Fanon et à son analyse de la situation et de l'état de conscience des populations « colonisées » partout dans le monde (Van Deburg, 1997, p. 127).

Soulignons que parmi les organisations se revendiquant du Black Power mouvement, la spécificité du BPP est à trouver dans son inclination à considérer le renversement du système capitaliste américain comme une nécessité fondamentale pour la libération, et partant, pour la lutte contre le racisme. C'est en effet ce système qui lui apparaissait comme ontologiquement promoteur de formes de racisme institutionnel et structurel.

Quoi qu'il en soit, vulnérable aux attaques externes du programme secret COINTELPRO dirigé par le directeur du FBI, et déchiré par de violentes luttes intestines – parfois initiées par ce même programme anti-BPP du FBI au moyen d'usages de faux –, le BPP tomba en désuétude au milieu des années 70, et, finalement, en 1982, fermant l'école communautaire d'Oakland, il mit fin à son dernier programme, annonçant ainsi la disparition officielle de l'organisation (Harris, 2000, p. 169). Cette même année, sortait le tube « The Message », premier morceau rap d'ampleur nationale et internationale dénonçant la condition des populations ghettoisées aux Etats-Unis. Comme le voulait l'un de ses instigateurs et porte-parole, Afrika Bambaataa, les aspirations socio-politiques du mouvement hip-hop tout juste né dans les ghettos de New-York furent confirmées (Henderson, 1996, p. 311). Mais ceci relève d'une autre histoire qui ne pourra faire l'objet de cette étude²⁴.

En 1991, la vidéo de l'arrestation et du tabassage de Rodney King indigna une bonne partie du monde et déclencha de graves émeutes à Los Angeles. Cette énième triste affaire de violence policière à caractère raciste démontra aussi comment la vidéo pouvait avoir un effet en fournissant « une preuve par l'image qui peut avoir des conséquences dans le processus judiciaire et qui sert de point d'appui à la mobilisation » (Lagarde et Martin, 2020). La puissance des

21. Nous traduisons de l'anglais américain.

22. Soulignons d'ailleurs qu'à l'origine le nom de l'organisation était *Black Panther Party for Self-Defense*, mais après l'élargissement de ses activités, n'étant plus centré exclusivement sur la lutte contre la violence policière, Eldridge Cleaver, notamment, plaida pour raccourcir le nom du Parti (*ibid.*, p. 167).

23. Ministre de l'information du BPP, du fait de sa notoriété et de ses contacts dans certaines sphères d'influence de l'Amérique blanche (Robinson, 2001, p. 59).

24. Voir, à titre d'exemples, Gossiaux, 2018 (a et b).

images dans ce genre de faits inhumains n'est plus à prouver, surtout dans une société dominée notamment par l'image et l'instantanéité de l'émotion à travers entre autres des outils reposant sur le partage de la vie privée et publique de tout un chacun. Le vice-Premier ministre et ministre des Finances et de la Coopération au Développement en Belgique expliqua par exemple dans une carte blanche que, « [L]es images de George Floyd à l'asphyxie qui dira à seize reprises qu'il ne peut pas respirer avant de succomber sous le genou de l'agent de police sont les plus effroyables de toute ma vie. » (De Croo, 2020)

Émergence du « Black Lives Matter » en Belgique

En Belgique, la mort tragique de George Floyd a eu pour conséquence qu'une bonne partie de l'attention médiatique s'est focalisée sur la question du passé colonial de la Belgique et des relations que le pays et sa population entretiennent avec lui, ainsi que sur les questions de violence policière disproportionnée. Plusieurs constats déjà établis, parfois de longue date, ont alors été reconduits au-devant de l'actualité pour alerter et conscientiser, autant que faire se peut, sur le fait qu'il ne suffit pas de ne pas être « raciste » pour combattre le racisme :

« Loin d'être neufs, ces constats n'ont pourtant pas conduit nos élus à compter le racisme parmi leurs priorités. En témoigne l'absence d'un plan interfédéral de lutte contre le racisme malgré l'engagement pris à Durban, en 2001. Face à l'indignation sincère exprimée vis-à-vis du sort des Afro-américains outre-Atlantique conjuguée à l'indifférence relative au vécu des Belges d'origine étrangère, une question se pose : la Belgique ferait-elle l'autruche ? » (Deglume, 2020)

Violences et brutalités policières, profilages ethniques, légitimation de la parole raciste à travers les discours de certains élus et partis politiques exerçant de hautes fonctions gouvernementales sur le devant de la scène, racisme « ordinaire » et quotidien, discriminations, invisibilisation sur le marché de l'emploi²⁵, dans les médias²⁶, dans les publicités²⁷ et dans le secteur culturel²⁸ et dans tous les autres secteurs de la société... tous ces constats ne datent pas forcément d'hier et certain-e-s se battent depuis de nombreuses années pour les porter à la priorité des agendas politiques, malgré les difficultés intrinsèques que le fédéralisme et le système des partis en Belgique engendrent pour avancer sur ces questions pourtant si essentielles.

Au début de l'année 2019, dans le cadre de la « décennie internationale des personnes d'ascendance africaine », proclamée par les Nations-Unies²⁹, un groupe

25. « C'est le paradoxe des afrodescendants de Belgique : plus diplômés que la moyenne nationale, mais écartés du marché du travail, avec un taux de chômage jusqu'à quatre fois plus élevé que la moyenne pour la première génération. » (Kihl, 2020) Voir aussi plus bas, JobUbuntu (p.22).

26. La présentatrice Cécile Djunga relève par exemple : « Combien de noirs à part moi dans les médias ? Si je ne le fais pas, qui va le faire ? Plusieurs parents m'ont dit que j'étais un exemple pour leur petite fille qui se disent qu'elles peuvent aussi devenir animatrice ou journaliste. Rien que pour ça, je ne lâcherai jamais rien. » (*in* Deglume, 2020)

27. Le Conseil supérieur de l'audio-visuel (CSA) explique en effet que « [l]a blanchité reste un impératif normatif dans le discours publicitaire » et que la présence de « personnes issues de la diversité » n'avait pour but que de donner « une touche d'exotisme » ou « de donner l'illusion d'une valorisation de la diversité. » (Kihl et L.K., 2020)

28. « Après ses études de théâtre, Cécile Djunga fut confrontée au racisme lors de castings où on lui demandait de prendre un accent. Certains scénarios ne prévoyaient aucun prénom pour des rôles estampillés "femme noire" ou "bamboula". » (Deglume, 2020) Voir aussi l'interview du comédien et metteur en scène Fredo Lubansu, disponible à l'adresse suivante : <https://www.fucid.be/frederic-lubansu-theatre-et-desalienation-des-imaginaires/> Cette interview a également été publiée dans le magazine Focus de la FUCID du mois de juin 2020, « Introduction à des perspectives décoloniales » : <https://www.fucid.be/wp-content/uploads/2020/06/FOCUSMAGJUN2020.pdf>.

29. Voir <https://www.un.org/fr/observances/decade-people-african-descent>

d'experts³⁰ rédigeait une série de recommandations à destination du gouvernement belge après une mission d'observation d'une semaine en Belgique (Thieffry et Blogie, 2019). Constatant notamment que « des preuves évidentes que la discrimination raciale est endémique dans les institutions en Belgique », et que « [l]es personnes d'origine africaine sont confrontées à la discrimination dans l'exercice de leurs droits économiques, sociaux et culturels », ce groupe de travail affirme que « [l]a Belgique doit reconnaître la véritable ampleur de la violence et de l'injustice de son passé colonial afin de s'attaquer aux causes profondes du racisme actuel auquel sont confrontées les personnes d'ascendance africaine »³¹. Parmi les recommandations adressées aux autorités politiques et la déclaration faite aux médias le 11 février 2019, on ne s'étonnera alors pas que :

« Le Groupe de travail recommande la justice réparatrice en vue de clore le chapitre sombre de l'histoire et en tant que moyen de réconciliation et de guérison. **Nous exhortons le gouvernement à présenter des excuses pour les atrocités commises pendant la colonisation**³². Le droit à des réparations pour les atrocités commises dans le passé n'est soumis à aucune prescription. Le Groupe de travail recommande le plan d'action en dix points pour la justice réparatrice de la Communauté caribéenne (CARICOM) comme cadre directeur. »³³

Il aura fallu attendre une énième exécution publique, un énième lynchage d'une personne d'origine africaine sur le continent nord-américain, pour que les élus politiques belges, sous pression d'une bonne partie de la population et grâce à la détermination sans faille de militants et de leurs divers réseaux, s'accordent enfin à la mi-juin 2020 pour la mise en place d'une commission parlementaire chargée de se pencher sur le passé colonial du royaume³⁴ (Dubuisson, 2020). Il apparaît en effet que « [p]ar l'acte symbolique de déboulonnage des statues coloniales dans l'espace public, les mouvements décoloniaux en appellent à une transformation en profondeur de la société et des rapports de pouvoir historiquement construits et à une politique de réparation. » (Collectif [b], 2020)

Ainsi « [d]ans le fracas des statues précipitées au sol et des cris de protestation », certains se demandent pourquoi tant de « colère ». L'on pourrait légitimement se demander, et les élus politiques devraient être les premiers à le faire, « s'il n'est pas déjà trop tard. » Nous ne pensons pas qu'il est trop tard tant le racisme est endémique et profondément ancré en Belgique de par la propagande coloniale qui l'a nourri et solidement fixé dans les esprits. Néanmoins, comme le souligne Braeckman (2020) :

« **Au-delà des seuls parlementaires, et du nécessaire travail des politiques, chacun peut se sentir concerné : la colonisation appartient au temps long de l'histoire**, les relations avec le Congo, avec l'Afrique ne se sont pas rompues en 60 ans. Elles font toujours partie de notre imaginaire, de nos lâchetés, mais aussi, et c'est le plus important, de nos solidarités, de nos affections personnelles. »

Qui plus est, dans une carte blanche signée par un collectif de chercheuses et chercheurs, ces derniers – après avoir rappelé que plus de 80% des Belges afrodescendants vivraient le racisme et qu'aucune réponse politique n'a connu un balbutiement de formulation depuis la

30. The Working Group of Experts on People of African Descent (WGEPAD, voir <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Racism/WGAfricanDescent/Pages/WGEPADIndex.aspx>)

31. Voir <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24155&LangID=E>

32. Nous soulignons.

33. Voir <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24153&LangID=Fr>

34. A l'heure d'écrire ces lignes, les travaux de cette commission « vérité et réconciliation » n'ont pas encore débuté. La commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants déterminera très prochainement la façon dont ce travail doit être mené.

publication de l'étude en question –, insistent sur le fait que la persistance du racisme dans la société belge n'est pas tant liée aux individus mais aux structures qui le nourrissent et le transmettent :

« **Les expertises militantes et scientifiques ne manquent pourtant pas et s'accordent sur une définition politique du racisme qui appelle à des mesures structurelles** de manière à lutter de manière effective contre le racisme ordinaire et institutionnel qui touche à tous les domaines de la société, non seulement la police mais l'éducation, le marché du travail, la santé, le logement, les institutions publiques. »

Et de conclure :

« **La décolonisation de la société est inextricablement liée à une politique volontariste de lutte contre les inégalités raciales. Une politique qui s'attaque aux structures et non pas seulement aux individus. Nous devons être en mesure d'observer et d'étudier les inégalités raciales dans toutes les sphères de la société.** Il est urgent d'envisager une politique de recherche sur le racisme anti-noir en Belgique, qui puisse révéler les logiques structurelles. Une première étape consisterait à rendre possible, dans la collecte et l'analyse des données, les caractéristiques ethniques et raciales dont on sait qu'elles sont un facteur majeur d'inégalité sociale. » (Collectif [b], *ibid.*)

Le 30 juin 2020, jour des soixante ans de l'indépendance du Congo, Philippe, le septième Roi des Belges, adresse une lettre au président Tshisekedi où il y écrit notamment ceci : « A l'époque de l'État indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été commis qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations. Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé. » (*in* Delvaux [a], 2020) Si l'on en est pas encore au stade des excuses, on peut espérer qu'un(e) Premier(e) ministre puisse avoir le courage, ou soit forcé de l'avoir, de reconnaître la responsabilité belge dans toutes les ignominies où elle peut être pointée, comme ce fut le cas en l'an 2000 pour le génocide rwandais, lorsque le Premier ministre de l'époque souligna à Kigali que « [c]e n'est pas l'Histoire qui est coupable, c'est l'Homme qui est coupable [...] Nous devons d'abord assumer nos responsabilités et reconnaître nos fautes. Au nom de mon pays, je m'incline devant les victimes du génocide. Au nom de mon pays, au nom de mon peuple, je vous demande pardon. » (Verhofstadt, 2000)

Suivant Delvaux, on peut toutefois remarquer dans cette prise de position publique du roi Philippe une apparente volonté de vouloir assumer « la responsabilité de "sa" famille régnante : c'est lui, le descendant [indirect] et l'héritier de Léopold II qui prend les devants », avant que la commission « vérité et réconciliation » ne le reconnaisse « officiellement » après un travail d'expertise alors que ces faits sont établis de très longue date. On peut également souligner qu'« il fait de ses regrets une nécessité pour gérer l'autre héritage de ce passé colonial : les discriminations et le racisme qui hantent le présent. » (2020)

DÉCOLONISATIONS ET ÉDUCATION PERMANENTE : VECTEUR DE DÉMOCRATIE CULTURELLE ?

Quoi qu'il en soit, comme nous l'abordons plus haut, les Afrodescendant-e-s belges n'ont pas attendu d'hypothétiques excuses pour la période coloniale et des promesses de politiques concrètes de luttes contre le racisme et les discriminations pour organiser les formes de lutte à plusieurs niveaux et à travers de multiples enjeux. Il va sans dire qu'aujourd'hui en Belgique, le militantisme, l'activisme et les pensées décoloniales se font de plus en plus visibles dans l'espace public et n'ont cessé de conscientiser en portant les débats et la critique avec une détermination à toutes épreuves. La question reste de savoir s'ils parviendront à se faire entendre et à prendre leur place légitime dans les espaces de pouvoir. Parmi les très nombreuses initiatives qui existent, nous avons choisi d'en présenter très brièvement une dizaine principalement issues du secteur associatif lié au champ culturel et/ou d'éducation permanente en Belgique francophone.

Présentation d'initiatives décoloniales liées à l'éducation permanente

- L'association **Bamko-Cran** « oeuvre à [l']éducation populaire à Bruxelles et en Wallonie (formations, expositions) ; la promotion de l'interculturalité ; la lutte contre le racisme - dont l'afrophobie - (livres, conférences, plaidoyers, recherches-action,...) ; l'aide aux femmes et aux jeunes (médiation scolaire, projets d'entrepreneuriat, formation). »³⁵ L'association est « dirigée par des femmes afrodescendantes vivant en Belgique » (Mpoma, 2019, p. 1) et organise également des formations introductives à un militantisme décolonial recouvrant une très large série de thématiques (afropéanisme, convergence des luttes, discriminations aux subsides, racisme institutionnel, Zwarte Piet/Père Fouettard...) et s'articulant autour de cours, de groupes de travail, de conférences-débats et soirées littéraires, des ateliers et faisant appel à un très large panel d'intervenants aux profils variés. L'association souligne que « [l]oin de toute approche moralisante qui pointerait du doigt les racistes, cette formation introductive aux questions liées à l'anti-racisme décolonial et au genre entend délivrer des outils théoriques et pratiques permettant de décoder la dimension souvent invisible, inconsciente et involontaire du racisme (individuel ou institutionnel) et/ou des logiques de racisation. »³⁶
- « **Le Collectif "Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations"** » (CMCLD) est un regroupement de fait de plus d'une centaine d'associations africaines subsahariennes de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie. » Le CMCLD, qui rassemble plus d'une centaine d'associations dont certaines ont été créées de longue date, organise plusieurs activités (conférences, formations, commémorations, anima-

35. Voir <https://www.bamko.org/>

36. Voir <https://www.bamko.org/formation>

tions) comme des visites guidées aux parcours différents dans Bruxelles qui ont notamment pour objectif la décolonisation de l'espace public. En effet, dans une optique « de vulgarisation du patrimoine historique africain méconnu, ignoré ou falsifié », ces visites permettent « de découvrir la face cachée de l'histoire coloniale belge à travers les monuments, statues, bâtiments et autres infrastructures qui trônent dans nos rues. »³⁷ La finalité de cette optique de décolonisation des espaces publics est bien sûr celle de la décolonisation des esprits à travers la lutte contre la propagande coloniale. Ainsi, à titre d'exemple, grâce aux luttes menées par des associations comme le CMCLD, un square dédié à Patrice Emery Lumumba a été inauguré le 30 juin 2018 à Bruxelles. Comme le souligne Kalvin Soiresse Njall³⁸, « la symbolique du square et les mots de ce mât tronqué³⁹ ne s'adressent pas seulement aux Congolais-e-s, aux Noir-e-s, aux Afrodescendant-e-s ou aux touristes. » En effet, « Patrice Lumumba positionné en face de Léopold II dans l'espace public interpelle aussi les citoyen-n-es blancs, victimes comme les Noir-e-s de la propagande coloniale et de ses effets destructeurs. » (Njall, 2018)

- La première édition (2018) du projet **Minorities Speaking** - Expositions évolutives et participatives valorisant des mouvements issus de minorités culturelles et ethniques s'intitulait **Afrofeminism in Progress** et s'est articulée autour d'une pluralité d'activités comme divers types d'ateliers, des tables de conversation et conférences, des expositions, des performances, des concerts, et a notamment « pour ambition de donner un espace d'expression et une visibilité à ces hommes et femmes [rejoignant le mouvement de l'afrofémisme] tout en expliquant ce mouvement à ceux qui ne le connaissent pas encore ou qui ne le comprennent pas très bien. »⁴⁰ Comme l'explique Emmanuelle Nsunda⁴¹, qui a élaboré et mis en œuvre ce projet, « le combat afroféministe est une vraie nécessité pour les femmes afrodescendantes qui vivent dans un milieu occidental, dans leur lutte pour obtenir un rapport d'égalité de femme à femme et de femme à homme. » Cette précision du contexte géographique, occidental en l'occurrence, trouve alors toute son importance « car il y a des différences selon que l'on se situe dans un contexte africain, occidental européen ou américain. » Et si « [l]a nécessité de ces combats ne semble pas toujours évidente parce que les inégalités ne sont pas toujours visibles. », c'est qu'« [i]l y a peu de traces vraiment apparentes de l'esclavage, de la ségrégation raciale, de tous ces traumatismes du passé, qui sont pourtant bien là. Les stéréotypes projetés sur la femme noire découlent de cette histoire mais sont très facilement niés, parce que cette histoire n'est pas dite. » (Nsunda et Husquinet, 2018)
- L'association **Afropean Project**, fondée notamment par Fredo Lubansu⁴², axe principalement sa recherche autour de la multi-appartenance culturelle et des enjeux liés à la représentativité culturelle ainsi que sur des questions économiques, politiques et sociales⁴³. En effet, il s'agit pour l'association de promouvoir la participation active des Afropéens⁴⁴ dans la sphère socio-économique et culturelle européenne à travers

37. Voir <https://www.memoirecoloniale.be/presentation>

38. Politologue, coordinateur du CMCLD pendant cinq ans, député francophone bruxellois (Ecolo).

39. « Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce, car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays, plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. » (*in* Njall, 2018)

40. Voir <https://www.lazone.be/minoritiesspeaking/index.php>

41. Chercheuse (patrimoine culturel immatériel), chargée de projet et de production (Minorities Speaking ; Festival Voix des Femmes...).

42. Comédien, metteur en scène, chargé de la médiation culturelle et des relations publiques au Théâtre Varia

43. Voir <https://www.facebook.com/AfropeanOpenLab>

44. L'une des spécificités du terme « afropéen » est sa capacité à « rendre visible une Europe kaléidoscopique affranchie de la définition essentialiste où la structure conceptuelle de base est souvent binaire » (de Fátima Outeirinho, 2017, p. 3). En effet, « [q]uand on parle de Noir, on pense "Africain". Quand on dit "Européen" on pense "Blanc". Afropéen est un joli mot – c'est rare pour un néologisme – qui ne renvoie pas à la couleur de peau. » (Diallo, *in* Faure, 2015) Ainsi, le terme afropéen participe à « rendre visibles des réalités transnationales et transculturelles dans l'Europe d'aujourd'hui. » (de Fátima Outeirinho, *ibid.*, p. 5).

une reconnaissance et une valorisation des compétences de chacune et chacun dans une optique de recherche d'excellence. L'association insiste sur le caractère inclusif et réflexif de ses principes d'action en soulignant la nécessité de pouvoir développer ensemble et avec toutes celles et ceux qui le voudraient ces forces économiques, intellectuelles, culturelles, artistiques...⁴⁵ Afropean Project implémente des actions culturelles ponctuelles et globales, comme des représentations (spectacles, performances, mises en espace de textes...), des émissions de radio, des conférences et débats, etc., dans le but de proposer des espaces inclusifs de dialogue et d'échange permettant par exemple « de relayer les points de vue des publics (cibles) ainsi que leur définition du mot : "diversité", et ce, afin que les institutions en saisissent les réels enjeux. »⁴⁶

- Le transmédia **Black Out**, fondé notamment par Laurene M.⁴⁷ et Christian C.⁴⁸, est basé à Liège et se décline sous plusieurs formats à travers une variété de projets dont la finalité est de « faire découvrir une histoire qui nous concerne tous », afin notamment de lutter contre le racisme institutionnel et systémique par la sensibilisation à ces thématiques⁴⁹. Présent en ligne, notamment avec le Black Out Mag, et en radio via l'émission Black Out diffusée tous les mercredis de 18h à 20h sur les ondes de la radio 48FM, « Black Out, c'est aussi la promotion des artistes locaux et des associations qui œuvrent dans le domaine de la black music et/ou culture ». L'émission propose diverses chroniques culturelles, musicales, artistiques, historiques ou encore traitant de l'actualité : « [s]ur fond de blues, jazz, rhythm and blues, rock'n'roll, soul, ska, rocksteady, reggae, funk, dancehall, ragga, hip-hop, rap, R&B, néo-soul, musiques africaines, Black Out passe en revue l'actualité blackoutée touchant de près à cette culture et musique noire » ; « Let's talk about black music & black culture »⁵⁰. Dans un monde globalisé où l'image règne, il s'agit également « de redorer l'image que l'on veut donner de la personne noire ». D'autant plus que la musique en général et les genres musicaux les plus écoutés aujourd'hui – comme ceux appartenant aux dites « cultures urbaines »⁵¹ –, font partie de la *Black Music* et de son pendant culturel⁵² : « [l]a musique noire est indissociable de l'histoire et de la culture à laquelle elle est liée. Elle est également indissociable de ses acteurs actuels. Ceux-ci, racisé-e-s ou non, doivent être mis en avant ».
- **JobUbuntu** fait de l'*ubuntu* (« je suis, parce que nous sommes »), « un concept humaniste africain qui représente le dévouement dans le don et la réception », le cœur de son initiative⁵³. Dans une perspective de « compréhension mutuelle du mode de vie et du contexte de chacun », le projet JobUbuntu, coordonné par Billy Kalonji, vise à « réduire le fossé entre les personnes d'ascendance africaine et les acteurs du marché du travail bruxellois », notamment les services d'aide à l'emploi et les employeurs à Bruxelles. Comme le souligne la brochure de présentation du projet, intitulée « Le paradoxe des travailleurs d'ascendance africaine sur le marché du travail bruxellois »⁵⁴, « [l]e chômage est en baisse, mais nous constatons qu'il ne fait

45. Voir <http://www.bipmedia.be/spip.php?article24>

46. Voir <https://www.bozar.be/fr/activities/138227-afropean-open-lab-4>

47. Rédactrice en chef radio.

48. Directeur artistique.

49. Voir <https://www.blackout.be>

50. Voir <https://www.facebook.com/BlackOutTransmag/>

51. Il en va de même pour le « rock'n'roll » et la « country » par exemples.

52. Voir, à titre d'exemple, Gilroy, 2010 [1993].

53. Voir <http://www.job-ubuntu.be/fr/home-fr/>

54. Voir <http://www.job-ubuntu.be/fr/downloads/>

qu'augmenter pour les personnes d'ascendance africaine » (2018, p. 8)⁵⁵. Cette constatation est d'autant plus paradoxale lorsque l'on s'intéresse aux résultats d'une étude publiée en 2017 qui confirme et généralise « des données précédentes (Schoonvaere, op.cit.) concernant le niveau d'éducation très élevé des Afro-descendant-e-s, par rapport à tous les autres groupes, issus de l'immigration ou pas, tout en accusant un taux de chômage et de déclassement extrêmement élevé⁵⁶ » (Demart *et al.*, p. 10). A travers « [u]ne approche humaine et inclusive [qui] est importante pour réaliser des changements structurels sur le marché du travail », JobUbuntu assure une position de médiateur afin de créer un dialogue entre l'employeur et le demandeur d'emploi (Kalonji et Van Daele, 2018).

- **L'Horloge du Sud** est un lieu de culture et de gastronomie africaine dont l'approche spécifique pourrait se résumer en trois mots, saveur, ouverture et solidarité : « Nous sommes animés d'une volonté enthousiaste de faire partager nos goûts et nos passions, dans un esprit d'ouverture. Nous sommes engagés dans une approche qualitative et solidaire des produits et des cultures du Sud »⁵⁷. L'Horloge du Sud, lancé par Ken Ndiaye, est un lieu incontournable du « vivre-ensemble » bruxellois où la gastronomie « assure un ancrage africain varié, afin d'amener cette richesse aux palais bruxellois curieux. Côté culturel, ce sont concerts, salons littéraires, projections de films, conférences, réunions d'ONG ou associations de quartier, etc. L'ouverture est totale, toutes communautés "welcome" » (Ndiaye et Rwubu, 2018). Cette initiative entrepreneuriale permet ainsi la rencontre de publics très divers et est devenue une véritable institution où l'on sait que l'accueil chaleureux et convivial sera garanti. L'Horloge du Sud, notamment grâce à la salle polyvalente qu'offre la disposition des lieux, est donc également une structure permettant l'accueil et la tenue de conférences, réunions, workshops, etc., ainsi que d'initiatives artistiques.
- Le **Belgian Network For Black Lives**⁵⁸ (BNFBL) est « un réseau commun d'organisations afro-belges, de collectifs antiracistes et de militants individuels »⁵⁹. Le réseau BNFL « espère servir de plateforme centralisant la communication entourant les enjeux [Black Lives Matter] en Belgique » et insiste sur le caractère « inclusif et intersectionnel » du slogan « Black Lives Matter ». Suite au meurtre de George Floyd et en solidarité avec le mouvement Black Lives Matter aux États-Unis, le BNFBL s'est joint à la manifestation contre le racisme et les violences policières, organisée à Bruxelles le 7 juin 2020. Dans un communiqué de presse, le réseau explique : « [n]ous sommes horrifiés de voir la police américaine faire preuve d'une violence extrême envers les personnes Noires. Bien que nous exigeons la fin de l'impunité pour la violence antinoir aux États-Unis, le racisme contre les Noir-e-s est un problème mondial. C'est un problème européen, c'est un problème belge ». Dénonçant le racisme structurel spécifique à la Belgique et pointant notamment « les discriminations à l'encontre des personnes racisées sur le marché du travail et du logement, le

55. Voir aussi « Monitoring socio-économique 2017 : marché du travail et origine », Unia et SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale, p. 35 (<https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/monitoring-socio-economique-2017-marche-du-travail-et-origine>).

56. Le déclassement se réfère à l'inadéquation entre les qualifications et l'emploi. Il s'agit de situations où l'emploi exercé par une personne ne correspond pas à son niveau de diplôme. Plusieurs facteurs de déclassement existent, comme la non-reconnaissance du diplôme, et d'autres facteurs influencent le déclassement, comme les discriminations.

57. Voir <https://horlogedusud.be/notre-approche/>

58. Voir <https://www.facebook.com/BNFBL/>

59. Les organisations suivantes sont actuellement membres du BNFBL : Afro Brussels City ; Bamko-Cran ; Black History Month Belgium ; Black Speaks Back ; Café Congo ; CCAEB ; Decolonize Belgium ; Le Collectif Présence Noire ; Olave Talks ; Mama's Open Mic ; Solola Bien ; PAD Belgium Observatory ; Women For Peace In The World (W4PW) ; Kif Kif (voir https://www.facebook.com/BNFBL/posts/116148690121597?_tn_=-K-R).

profilage ethnique au sein de la police et dans d'autres institutions ainsi que les violences excessives », le BNFBL garantit qu'« [i]l ne sera désormais plus question de penser les choses en Belgique sans questionner le racisme institutionnel. Nous nous en assurerons »⁶⁰. Par exemple, à propos de la présence nauséabonde de statues glorifiant des figures colonialistes très importantes dans l'espace public belge, Joëlle Sambi Nzeba, poétesse et l'une des porte-parole du BNFBL explique : « Quand je marche dans une ville qui, à chaque coin de rue, glorifie le racisme et le colonialisme, cela me dit que moi et mon histoire ne sont pas valables »⁶¹ (Rannard, 2020).

- **Le Tour d'Afrique** est un jeu de société basé sur la culture générale africaine des 54 pays du continent, accessible dès l'âge de sept ans et prévu pour deux à six joueurs. Le principe de ce jeu, « qui met en lumière les grandes richesses culturelles du continent au travers de 5 univers thématiques : Arts, Sports, Nature, Histoire et Géographie »⁶², est simple ; il s'agit de faire virtuellement le tour de l'Afrique en répondant à des questions à choix multiples. Geoffroy Fierens, créateur du jeu, explique être parti d'un constant simple : « l'absence de jeu de société consacré à l'Afrique. Le continent n'est pas représenté dans le domaine, même s'il existe des associations, comme le club *Génies en herbe*, au Burundi, où l'on favorise l'excellence en matière de culture générale » (Michel, 2019). Si l'on regrettera l'absence du nom des 54 pays du continent, ou d'une légende y renvoyant, sur le plateau du jeu sous forme de carte, cette initiative ludique et éducative, à travers ses 1200 questions, engage assurément à la découverte du continent africain, développe la culture générale de tout un chacun et apporte sa contribution, aussi infime soit-elle, à l'édifice de la lutte contre le racisme : « Le jeu de société **Le tour d'Afrique** met en lumière les grandes richesses naturelles, culturelles, historiques, artistiques et sportives du continent africain. Puisse-t-il **inspirer** le plus grand nombre et contribuer à l'essor de cette grande région du monde ».

L'ENJEU DE L'ÉDUCATION PERMANENTE COMME OUTIL DE DÉCOLONISATION

Ces initiatives nous permettent à présent d'introduire un certain questionnement relatif à la manière dont les secteurs associatifs liés à l'éducation permanente et ses outils pourraient participer à la décolonisation des savoirs et des esprits. En effet, les similitudes entre le cadre, pris à un niveau très général, de la décolonisation des savoirs et celui de l'éducation permanente semblent assez limpides. Ces quelques mots de Marcel Hicter⁶³, qui résument parfaitement ce qu'est l'éducation permanente replacée dans sa finalité de démocratie culturelle, peuvent nous en convaincre :

60. Voir https://www.facebook.com/BNFBL/posts/116148690121597?__tn_=K-R

61. Nous traduisons de l'anglais.

62. Voir <https://www.letourdafrique.com/>

63. Marcel Hicter (1918-1979) est un homme politique socialiste et écrivain. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il fut nommé conseiller en charge de la création du Service national de la Jeunesse (1946-1954) qui était rattaché au cabinet du ministre de l'Instruction publique. Il fut aussi membre-fondateur de l'Assemblée mondiale de la Jeunesse (World Assembly of Youth) et président de la Fédération internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation active. « Sa vie est consacrée à la mise en place d'un système d'éducation démocratique, permanente et en profondeur de la jeunesse. » (Broché, 2016, p. 24 ; Centre Culturel Marcel Hicter – La Marlagne).

« **Mon option est donc : ni la culture pour tous, ni la culture pour chacun mais la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous.** [...] Il n'y a pas de culture extérieure à l'homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse contreplaquer. [...] C'est le sens des responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là [...] exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue ; [...] **il s'agit de contester la notion patrimoniale de la culture pour la remplacer par la définition de la culture par la population elle-même.** » (*in* Nossent, 2009, p.2)

Dans cette perspective, toute décolonisation peut également être œuvre d'éducation permanente et l'éducation permanente peut elle-même œuvrer aux décolonisations. Plus précisément sur ce dernier point et dans le cas d'étude qui nous occupe, on peut relever, à la suite de Kisukidi :

« Les mondes africains sont déprovincialisés. Dans les Nord(s), l'exigence de décolonisation des savoirs traverse certaines voix de la diaspora qui, parfois mais pas toujours, rappellent leur lien à une histoire traumatique qui a saisi, selon des modalités différentes, le continent africain. **Déportations transatlantiques/esclavages, colonisations, néocolonisations. Ces trois moments [...] permettent de formuler des hypothèses à partir desquelles une analyse rationnelle des formes structurelles de violences sont reconduites sur des populations dans les Nord(s) qui portent avec elles des signifiants (peau, langues, cultures...), rappelant à tort ou à raison la mémoire des Suds.** » (2017, p. 57)

Ceci nous permet de rappeler que pour Hicter, la démocratisation de la culture et son slogan « Culture pour tous » se traduisaient en réalité par une démocratisation de la culture bourgeoise et du corpus de valeurs et d'images de la classe sociale détentrice du pouvoir, et non par l'accession de tous à la production culturelle dans son intégralité (Broché, 2016, pp. 77, 78). Dès lors, la spécificité des politiques culturelles belges francophones se cristallise donc notamment à travers « l'importance donnée à l'éducation permanente, dénomination alors renouvelée de ce qui auparavant s'appelait "éducation populaire". » Contrairement à la politique culturelle de la France par exemple, « centré[e] sur la démocratisation de la culture et sur l'hypothèse que la confrontation aux "grandes œuvres" produisait un "choc culturel" », les politiques culturelles développées en Belgique francophone voulaient « étendre largement le spectre de ce que recouvrait le mot "culture" », notamment en y incluant les cultures « populaires » (Genard, 2014, pp. 2-3).

Si nous devons tenter l'approche d'une définition de la notion d'éducation permanente en Belgique francophone, nous pourrions tout d'abord expliciter celle-ci au moyen de son instrument légal principal, le « Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative » (2003, modifié en 2018). En effet, lorsque son article 1^{er} vise à expliciter l'objet du décret, il stipule :

« [...] le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques,

sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. »

Ces quelques lignes permettent donc d'apercevoir les objectifs et les enjeux principaux de l'« éducation permanente » telle qu'implémentée en Belgique francophone. De manière plus implicite, il convient également de souligner que l'éducation permanente implique « la nécessaire découverte de l'autre, de l'inconnu » ainsi que « de la confrontation qui interroge et qui stimule ». En effet, « si l'on pense au bonheur de découvrir enfin que l'autre est un peu soi-même, différent sans doute, mais comme nous, riche et possiblement curieux de lui-même et des autres, alors la voie est libre pour un dialogue ouvert empreint d'intelligence et de sensibilité. » (Guillaume, 2012, p. 217)

Partant, il va sans dire d'une part que les perspectives, approches et études postcoloniales et décoloniales peuvent nourrir, approfondir, inspirer et renforcer des notions, concepts, méthodologies et outils, liés ou développés dans le cadre de l'éducation permanente en Belgique francophone. A titre d'exemple, la notion de CRACS (Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires), chère au secteur jeunesse belge francophone et inscrite dans les instruments légaux le régissant, pourrait se voir revivifier et réactualiser à travers sa mise en perspective avec des réflexions et approches anticoloniales, postcoloniales et décoloniales, comme les travaux de Frantz Fanon à propos de dynamiques d'aliénation, de stigmatisation et de déshumanisation par exemple. Cette mise en perspective pourrait alors donner des clés et des pistes de réflexion pour favoriser une réappropriation de cette notion de CRACS par le groupe cible qu'elle est censée concerner afin de lui éviter l'écueil du paternalisme et de l'hétéronomie : « Des CRACS pour décoloniser le colonisé... et le colonisateur. Décoloniser la société, décoloniser les mentalités. » (Cemea, 2014)

D'autre part, la perspective et les activités découlant du champ de l'éducation permanente se doivent d'être particulièrement attentives à ne pas reproduire les logiques coloniales et les pratiques aliénantes et d'invisibilisation que dénoncent les principaux concernés, surtout lorsque ces activités désirent se saisir de ces questions pour participer à ces luttes qui traversent tous les champs sociaux. Ainsi, il y a une petite dizaine d'années, la Directrice générale de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaissait que « [l]es politiques d'accès à la création artistique et les politiques de participation menées en Jeunesse et en Éducation permanente se sont davantage focalisées sur des actions en faveur de travailleurs et publics en situation sociale ou économique précaire, sans suffisamment prendre en compte l'importance des flux migratoires dans l'évolution de la société. » (Guillaume, 2012, p. 218) Une manière pertinente pour éviter la reproduction de la colonialité et du paternalisme est évidemment d'associer d'égal à égal celles et ceux qui la subissent aux conceptions, mises en œuvre, élaborations et évaluations des projets et outils censés faire bouger les lignes et participer à l'impératif décolonial que l'imposition de la modernité a engendré. En effet, comme le souligne Fredo Lubansu,

« Depuis peu, le politique réagit et élargit le débat. "vivre ensemble" et "diversité" sont les mots référents. Une nouvelle linguistique s'élabore, les appels à projets pullulent. Apte à remplir les conditions notifiées par ces appels, **le secteur culturel s'intéresse à cette nouvelle manne financière. Une arrière-pensée domine cependant : ne pas opérer de transformation structurelle profonde et "donner le change" face aux critiques de plus en plus audibles.** Quelle tristesse ! Cette stratégie découverte, les débats s'hystérisent. Conscient de la situation, le secteur nous interpelle, sollicite nos expertises. **Nous devenons consultants, implémentons des études scientifiques, sociologiques, économiques. Quid du partage du pouvoir ? Voilà où nous en sommes.** » (2019, p. 36)

Récemment, le projet d'établir un centre culturel à Bruxelles dédié à la valorisation de toutes les expressions culturelles, artistiques et intellectuelles des diasporas africaines de Belgique a été relancé⁶⁴. Le processus suit son cours et des groupes de travail structurés en plusieurs pôles ont rédigé de premières recommandations. Les années à venir nous diront dans quelle mesure ce projet pourra se donner et obtenir les moyens de ses ambitions dans cette nouvelle temporalité où la négation du racisme en Belgique ne semble plus pouvoir s'armer d'arguments efficaces et où les politiques promettent de nouveau d'engager des actions concrètes à ce propos.

Nous voudrions à présent revenir quelque peu et de manière très large sur l'enjeu de l'accès et du partage du pouvoir dans une société se revendiquant de « démocratie », ce concept issu de la contraction de deux termes grecs, *dêmos* et *kratos* (*demokratia*), que l'on peut traduire en français par « peuple » et « pouvoir, autorité ». Dans la Grèce antique, les dits « citoyens » de la cité-État athénienne étaient égaux en droits politiques et pouvaient se réunir pour prendre des décisions au sein de l'agora, la place publique, qui témoignait matériellement et symboliquement du transfert du pouvoir du palais sacré du roi vers la place publique. L'idéal de la démocratie athénienne s'arrête là car il est admis que seuls 10% des personnes vivant sous ce territoire avaient effectivement le statut de « citoyens » et pouvaient donc participer directement aux prises de décisions (délibérations, propositions de lois, votes). Les femmes, les étrangers et les esclaves en étaient exclus. Les droits des individus étaient conditionnés à leur statut. Nous pouvons alors mieux saisir le sens de la célèbre formule du « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » attribuée à A. Lincoln, 16^{ème} président des États-Unis d'Amérique (1860-1865).

Mise en parallèle avec l'idée d'une définition de l'éducation permanente (voir plus haut), cette formule semble *a priori* pouvoir également se lire dans le champ de l'éducation permanente ou de l'éducation « populaire »⁶⁵ qui consisterait donc en « l'éducation du peuple par le peuple et pour le peuple ». Tout comme pour le concept de démocratie, se posent alors les questions cruciales de savoir qu'est-ce que le peuple et qu'est-ce que signifie le « par le peuple » (Maurel, 2011, p. 48). Si le propos de cette étude n'est pas de revenir sur ces dernières significations particulières, les enjeux qui les traversent en sont au centre, particulièrement ceux relatifs à l'accès et au partage du pouvoir et des ressources. En effet, en quelques mots, il nous semble que l'éducation permanente telle qu'appréhendée en Belgique francophone pose la

64. Ce projet de centre culturel porte le nom provisoire de « Maison des Cultures Africaines ».

65. Nous ne reviendrons pas ici sur les différences qui peuvent exister entre l'éducation dite « permanente » et celle dite « populaire ».

question de comment faire cultures avec, par et pour les gens, en respectant la condition *sine qua non* à la poursuite de ces objectifs, l'autodétermination de ces mêmes personnes.

L'ÉDUCATION COMME CIMENT DE LA DÉMOCRATIE

« Quelques années de militantisme ne suffisent pas pour extraire un siècle de mépris racial dans l'un des pays qui comptent le plus d'associations de coloniaux. » (Robert, *in* Deglume, 2020) C'est une réalité qu'il faut garder en tête à moins de s'étonner qu'il ait fallu attendre 60 ans après les indépendances du Congo, du Rwanda et du Burundi « pour que l'enseignement francophone comme flamand élargisse le champ du savoir aux mécanismes de discrimination liés à la colonisation, aux facteurs d'autodétermination des peuples, et cela dès l'entrée en humanités. C'est à l'école que se forment la compréhension et la représentation du monde. » (Delvaux [b], 2020)

En effet, dans sa lettre ouverte à la Ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, Cécile Djunga, humoriste et comédienne belge, enjoint celle-ci à se saisir de l'éducation comme arme principale de lutte contre le racisme :

« Madame, vous avez le pouvoir d'aider un enfant à comprendre pourquoi il y a différentes couleurs de peaux dans sa classe. A comprendre pourquoi la Belgique a un visage multiculturel et pourquoi nous ne sommes pas dans un pays monochrome. De comprendre que le Père Fouettard qui lui fait si peur, n'a rien à voir avec le père noir de son camarade. N'importe quel enfant qui est dans un pays où il ne se sent pas le bienvenu, ne va pas donner le meilleur de lui-même [...] **Madame, vous avez le pouvoir d'étendre les cours d'histoire, à l'histoire de l'Afrique. Il est nécessaire d'apprendre que l'histoire de ce continent ne commence pas lors de la colonisation. Car cela pousse dramatiquement les jeunes à penser que l'africain est inférieur à l'Européen. Est-il normal, d'entretenir ces propos réducteurs qui mènent au clivage et au racisme ? L'Afrique est le berceau de l'humanité. Cette humanité même qui fait tant défaut aujourd'hui. Comment croire encore en l'humanité si même à l'école on ne nous l'apprend pas ?** La décolonisation devrait être enseignée de manière transversale dans les matières. Bien sûr en histoire, en sciences humaines mais également en géographie et biologie. Et ce, étalé des primaires aux secondaires. » (2020)

La Ministre Caroline Désir a reconnu que la colonisation était tout simplement ignorée des cours et souhaite donc rendre obligatoire les cours sur l'histoire du colonialisme. Les référentiels du nouveau tronc commun reviendront donc sur la colonisation de manière plus approfondie et rigoureuse, et surtout de manière obligatoire pour toutes les formations (générale, professionnelle, technique...). A titre d'exemple, le nouveau référentiel concernant les connaissances en sciences humaines des élèves de la 1^{ère} primaire à la 3^{ème} secondaire a pour objectif de se focaliser sur « une histoire critique de la colonisation » (Burgraff, 2020).

L'exécution publique de George Floyd a notamment eu cet effet d'accélérer la mise en œuvre de nouveaux référentiels dans l'enseignement belge afin que la colonisation y soit abordée de manière critique, revendication que les militants portaient depuis des années. Dans une perspective plus générale, il semble que l'on puisse assez clairement constater un effet minimum de conscientisation par rapport à ces enjeux qui concernent l'ensemble de l'humanité depuis plusieurs siècles :

« La toile en ébullition, crée des hashtags, des slogans, des chaînes à partager. Chacun y va de sa photo larmoyante et humaniste pour dénoncer le racisme, les personnalités publiques dénoncent le carcan qui sévit, les références historiques sont extirpées de livres poussiéreux. Tout le monde est devenu Noir et veut se battre pour que le racisme envers ce peuple soit combattu jusque dans les tréfonds de notre âme. Manifestations sur manifestations, on dénonce ce qu'on a toujours montré du doigt avec ostentation. Mais pour George Floyd on s'époumone plus fort, on pleure plus bruyamment, on lève le poing plus haut. Assez c'est assez ! » (Manga, 2020)

Car, en effet, « [l]a fin du doute concernant la réalité du racisme et son caractère structurel, ainsi que la conviction selon laquelle le racisme représente une menace bien au-delà de ses cibles immédiates constituent un déplacement virtuel aussi bien sur le plan imaginaire, culturel que politique » (Mbembe, 2020), c'est peut-être ce déplacement précis que nous retiendrons le plus des événements du printemps/été 2020. Le racisme existe, le racisme est systémique, le racisme est une menace pour toutes celles et ceux qui prétendent à la défense de l'« État de droit », de la « démocratie » ou encore des « droits humains ». Alors, quid de l'après, « [o]n reprend le cours du déconfinement en se préoccupant juste de notre prochaine destination de vacances et de pouvoir aller au restaurant ? » Insistons avec force, « [l]a mort de George Floyd ne doit pas rester une tendance de l'été 2020. » (Manga, 2020).

Si les différentes formes de mobilisation auxquelles nous avons pu assister partout dans le monde semblent sans précédent à plusieurs égards, il reste à identifier dans quelle mesure elles ouvriront « la voie à de nouvelles possibilités d'action et de réflexion et sur quoi celles-ci sont susceptibles de déboucher. » (Mbembe, 2020) Comme beaucoup, l'idée maîtresse d'Hicter était, tout simplement, que l'éducation conduit à la démocratie. Si l'éducation permanente semble encore parfois trop attachée « à des compréhensions hasardeuses qui restent, en dehors des initiés, trop peu maîtrisées, trop peu communicables », (Service, générale de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, 2012, p. 35), nous pensons également que l'éducation, qu'elle soit enseignée ou permanente, et que les décolonisations conduisent à la démocratie, la « vraie », à supposer, ou à faire semblant, qu'il puisse en exister une.

BIBLIOGRAPHIE

- AFP (Agence France-Presse), « La Belgique rouvre son musée de l'Afrique, hanté par le colonialisme », *Jeune Afrique*, 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/682850/culture/la-belgique-rouvre-son-musee-de-lafrique-hante-par-le-colonialisme/>
- AFP (Agence France-Presse), « Il y a 50 ans, les émeutes de Watts enflammaient Los Angeles », *La Libre*, 2015, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lalibre.be/international/il-y-a-50-ans-les-emeutes-de-watts-enflammaient-los-angeles-55caf1c435708aa4377e1922>
- Boulbina, Seloua Luste, Cohen, Jim, Zougari, Najat et Simon, Patrick, « Décoloniser les savoirs. Internationalisation des débats et des luttes », *Mouvements*, n°72, 2012, pp. 7-10.
- Braeckman, Colette, « Colonisation: démonter les ressorts de la domination », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/307179/article/2020-06-15/colonisation-demonter-les-ressorts-de-la-domination>
- Broché, Anne, *Histoire des maisons de jeunes en Belgique francophone*, Bruxelles/Liège, Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles/IHOES, 2016.
- Burgraff, Eric, « (Dé)colonisation: les référentiels d'histoire sont déjà réécrits, mais pas encore enseignés », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/306401/article/2020-06-10/decolonisation-les-referentiels-dhistoire-sont-deja-reecrits-mais-pas-encore>
- Carmichael, Stokely et Hamilton, Charles V., *Le Black Power. Pour une politique de libération aux Etats-Unis*, Paris, Payot & Rivages, 2009 [*Black Power*, New York, Random House, 1967]
- CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), « De "Peau noire et masques blancs" de Frantz Fanon aux Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires », 2014.
- Cessac, Marjorie, « Belgique-Afrique : à Tervuren, l'AfricaMuseum change de ton », *Jeune Afrique*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/mag/869253/culture/belgique-afrique-a-tervuren-lafricamuseum-change-de-ton/>
- CMCLD (Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations), « Réouverture du Musée royal d'Afrique centrale : une décolonisation manquée », 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.memoirecoloniale.be/communiques/communiquer-ouverture-du-musee-royal-dafrique-centrale-une-decolonisation-manquee>
- Collectif [a] d'historiens travaillant sur le Congo colonial, « Carte blanche : "N'instrumentalisez pas les historiens dans le débat sur le passé colonial" », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/307401/article/2020-06-16/carte-blanche-ninstrumentalisez-pas-les-historiens-dans-le-debat-sur-le-passe>

- Collectif [b], « Épidémie et racisme anti-noir: nous voulons des mesures structurelles ! », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/308138/article/2020-06-19/epidemie-et-racisme-anti-noir-nous-voulons-des-mesures-structurelles>
- De Croo, Alexander, Alexander De Croo sur la mort de George Floyd: « Chez nous aussi, il y a du boulot! », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/304952/article/2020-06-04/alexander-de-croo-sur-la-mort-de-george-floyd-chez-nous-aussi-il-y-du-boulot>
- *Décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative modifié le 14 novembre 2018* (M.B. du 11-12-18), disponible à l'adresse suivante : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=4bdf3abb2bb119e3e836c1e2bc741a291c6c2914&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Actualites/decret_EP_modifie_le_14112018.pdf
- Deglume, Pauline, « La Belgique, moins violente mais aussi raciste que les États-Unis ? », *L'Echo*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/la-belgique-moins-violente-mais-aussi-raciste-que-les-etats-unis/10233001.html>
- Delvaux [a], Béatrice, « Enfin ce geste si nécessaire, qui grandit le Roi et son pays », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/310329/article/2020-06-30/enfin-ce-geste-si-necessaire-qui-grandit-le-roi-et-son-pays>
- Delvaux [b], Béatrice, « C'est comment l'histoire quand l'Europe n'est pas au centre ? », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/306435/article/2020-06-10/cest-comment-lhistoire-quand-leurope-est-pas-au-centre>
- Demart, Sarah, Schoumaker, Bruno, Godin, Marie et Adam, Ilke, « Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais », *Fondation Roi Baudouin*, 2017, 223 p., disponible à l'adresse suivante : https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2017/20171121_CF
- Dewitte, Lynn, *Étude de faisabilité concernant la création d'une maison des cultures africaines à Bruxelles*, Rapport final - Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), février 2017, 21 p, disponible à l'adresse suivante : http://www.cbai.be/resource/docsenstock/services_aux_asbl/Rapport%20CCA%20def.pdf
- Djunga, Cécile, « La lettre ouverte de Cécile Djunga: "Madame Caroline Désir, l'éducation est une pièce maîtresse de la lutte contre le racisme et les discriminations" », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/305403/article/2020-06-06/la-lettre-ouverte-de-cecile-djunga-madame-caroline-desir-leducation-est-une>
- Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte & Syros, 2002 [1961]
- (de) Fátima Outeirinho, Maria, « Afropéen(nne) : quelques notes autour d'un mot-valise », *Carnets*, n°11, 2017, 8 p.

- Faure, Sonya, « Afropéen [adj.] : qualifie le fait d'être noir et né en Europe », *Libération*, 2015, disponible à l'adresse suivante : https://www.liberation.fr/debats/2015/04/09/afropeen-adj-qualifie-le-fait-d-etre-noir-et-ne-en-europe_1237052
- Gambotti, Christian, « Comprendre les enjeux de l'Agenda 2063 », *Géoeconomie*, n°76, 2015.
- Genard, Jean-Louis, « Cultures urbaines et politiques culturelles », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, « Diversification artistique et politiques culturelles », 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/sociologies/4574>
- Gossiaux [a], Axel Mudahemuka, « Rap is something you do, Hip Hop is something you live », CDGAI, 2018, 47 p., disponible à l'adresse suivante : https://d39dc4bc-5d99-4d53-bad9-1955e084a190.filesusr.com/ugd/08846d_a557580853724cf690a8240364952426.pdf
- Gossiaux [b], Axel Mudahemuka, « Réflexions sur la pédagogie hip-hop en Belgique francophone », CDGAI, 2018, 44 p., disponible à l'adresse suivante : https://d39dc4bc-5d99-4d53-bad9-1955e084a190.filesusr.com/ugd/08846d_831a46fcf8f94372a1a04a148b25c59d.pdf
- Guillaume, Christine, « Les défis de l'Enseignement et de la Culture par rapport au dialogue interculturel », in Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente, « Conceptions du dialogue interculturel en Wallonie et à Bruxelles », 2017, pp. 216-219.
- Grégoire, Nicole, « Redéfinir une communauté de destin. La "diaspora africaine" comme catégorie de pratique », *Uzance*, Vol. 5, 2016, pp. 11-22.
- Grégoire, Nicole et Mazzocchetti, Jacinthe, « Altérité "africaine" et luttes collectives pour la reconnaissance en Belgique », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 29, n°2, 2013, pp. 95-114.
- Harris, Jessica C., « Black Nationalism: The Black Panther Party », *The Journal of Negro History*, Vol. 85, n°3, 2000, pp. 162-174.
- Henderson, Errol A., « Black Nationalism and Rap music », *Journal of Black Studies*, Vol. 26, n°3, 1996, pp. 308-339.
- Lagarde, Yann et Martin, Nicolas, « La police américaine est-elle raciste ? », *France Culture*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.franceculture.fr/societe/la-police-americaine-est-elle-raciste>
- Lubansu, Fredo, « Désaliénons-nous ! », *Le Journal de Culture & Démocratie*, n°49, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cultureetdemocratie.be/productions/view/qui-peut-parler>
- Kagné, Bonaventure, *Immigration et vie associative. Relations de l'associatif immigré subsaharien avec les pouvoirs publics*, Liège, Éditions Vintchore, 2008.
- Kagné, Bonaventure et Martiniello, Marco, « L'immigration subsaharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1721, 2001, pp. 5-49.

- Kalonji, Billy et Van Daele, Francesca, « Billy Kalonji: 'Job @ Ubuntu brengt werkgevers en Afrikaanse werkzoekenden dicht bij elkaar' », *Mondiaal Nieuws*, 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.mo.be/interview/ons-huidig-tewerkstellingssysteem-mist-een-ubuntu-mindset>
- Karekezi, Harmonie, « Lettre à Guido Gryseels, Directeur général de l'Africa Museum de Tervuren à Bruxelles », *Le blog de Harmonie Karekezi (Mediapart)*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://blogs.mediapart.fr/harmonie-karekezi>
- Kihl, Lorraine, « Belgique: un niveau de discrimination à l'embauche similaire aux Etats-Unis pour les afrodescendants », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/307408/article/2020-06-15/belgique-un-niveau-de-discrimination-lembauche-similaire-aux-etats-unis-pour-les>
- Kihl, Lorraine et L.K., « Discrimination: une télévision très blanche », *Le Soir*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/307413/article/2020-06-15/discrimination-une-television-tres-blanche>
- Kisukidi, Nadia Yala, « *Laetitia Africana*. Philosophie, décolonisation et mélancolie », in Mbembe, Achille et Sarr, Felwine (dir.), *Ecrire l'Afrique-Monde*, Paris/Dakar, Philippe Rey/Jimsaan, 2017, pp. 51-69.
- Marin La Meslée, Valérie, « Bruxelles : doit-on "décoloniser" l'Africa Museum », *Le Point*, 2018, disponible à l'adresse suivante : https://www.lepoint.fr/culture/bruxelles-doit-on-decoloniser-l-africa-museum-09-12-2018-2277723_3.php
- Martiniello, Marco, Rea, Andrea, Timmerman, Christiane et Wets, Johan (eds.), *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique. Nieuwe migraties en nieuwe migranten in België*, Gand, Academia Press, 2010.
- Maurel, Christian, « Intervention pour le colloque Education permanente : enjeux et perspectives », *Actes de la journée Education permanente du 17 juin 2011*, pp. 46-67, enregistrement disponible à l'adresse suivante : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=10793>
- Mazzocchetti, Jacinthe (dir.), *Migrations subsahariennes et condition noire en Belgique. A la croisée des regards*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2014.
- Mbembe, Achille, « Sur la "permanence des mécanismes d'étranglement" », *l'Humanité*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.humanite.fr/sur-la-permanence-des-mecanismes-detranglement-par-achille-mbembe-690268>
- Michel, Nicolas, « "Le Tour d'Afrique", nouveau jeu de société dédié au continent », *Jeune Afrique*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/mag/821915/culture/le-tour-dafrique-nouveau-jeu-de-societe-dedie-au-continent/>
- Michel, Nicolas, « Musée de Tervuren : une mue postcoloniale », *Jeune Afrique*, 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/134578/culture/mus-e-tervuren-une-mue-postcoloniale/>

- Mpoma, Anne Wetsi, « La présence ou l'absence radicale de Queen Nikkolah », *Bamko-Cran Analyse*, n°24, 2019, disponible à l'adresse suivante : https://6274c06d-5149-4618-88b2-ac2fdc6ef62d.filesusr.com/ugd/3d95e3_eabadbec530841a7930b18583bc5281c.pdf
- Ndiaye, Ken et Rwubu Migou, « Rencontre avec Ken Ndiaye : une référence afro-culturelle en Belgique », *Brukmer*, 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://brukmer.be/2018/09/09/rencontre-avec-ken-ndiaye-une-reference-afro-culturelle-en-belgique/>
- Ndiaye, Ken, « Radioscopie de la diaspora subsaharienne installée en Belgique », *Mungazie*, n°10, 2004, pp. 3-4.
- Njall, Kalvin Soiresse, « Square Lumumba : décoloniser les espaces et les esprits », *Politique*, actu, 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.revuepolitique.be/square-lumumba-decoloniser-les-espaces-et-les-esprits/>
- Nossent, Jean-Pierre, « Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? », *Les analyses de l'IHOES*, 2009.
- Nsunda, Emmanuelle et Husquinet, Héroïse, « Un écho à la voix des femmes afrodescendantes. Entretien sur l'afrofémisme », *CVFE (analyses et études)*, 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cvfe.be/publications/analyses/72-un-echo-a-la-voix-des-femmes-afrodescendantes-entretien-sur-l-afrofeminisme-2>
- Peltier, Benjamin, « Le chemin semé d'embûches de la participation afrodescendante à la restauration du musée de Tervuren », *BePax Analyse*, 2018.
- Pungu, Gratia, « Tervuren : en finir avec Tintin au Congo », *Politique*, n° 86, 2014.
- Quijano, Anibal, (2007), « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, n°51, Paris, La Découverte, 2007, pp. 111-118.
- Rannard, Georgina, « Leopold II: Belgium "wakes up" to its bloody colonial past », *BBC News*, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.com/news/world-europe-53017188>
- Robert, Mireille-Tsheusi et Rousseau, Nicolas, *Racisme anti-Noirs. Entre méconnaissance et mépris*, Mons, Couleur livres, 2016.
- Robert, Mireille-Tsheusi, « Lettre ouverte au Musée colonial du Congo à Tervuren : Comment osez-vous ? ! », *Bamko-Cran Analyse*, n°4 (thème postcolonial), 2018, disponible à l'adresse suivante : https://6274c06d-5149-4618-88b2-ac2fdc6ef62d.filesusr.com/ugd/3d95e3_61db44196fa84233852196b4aa4552c5.pdf
- Robinson, Dean E., *Black Nationalism in American politics and thoughts*, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2001.
- Rolland-Diamond, Caroline, « De l'idéal de la communauté interraciale au nationalisme noir : le mouvement étudiant de Chicago face au défi du Black Power », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007, n°87, pp. 77-85.

- Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, « Education permanente : enjeux et perspectives. Publication des actes de la journée Education permanente du 17 juin 2011 », 2012.
- Thieffry, Marie et Blogie, Elodie, « Racisme: les experts de l'ONU invitent la Belgique à s'attaquer à son passé colonial », *Le Soir*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be/206184/article/2019-02-11/racisme-les-experts-de-lonu-invitent-la-belgique-sattaquer-son-passe-colonial>
- Unia, « Discrimination envers les personnes d'origine subsaharienne : un passé colonial qui laisse des traces », *Rapport*, 2017, disponible à l'adresse suivante : https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Rapport_n%C3%A9grofobie_FR_Layout.pdf
- Union africaine, *Agenda 2063*, 2015.
- Vallet, Cédric, « Musée de Tervuren : décolonisation impossible ? », *Médor*, n°10, 2018, pp. 102-107.
- Van Deburg, William L., *Modern Black Nationalism: From Marcus Garvey to Louis Farrakhan*, New-York et Londres, New York University Press, 1997.
- Van Eersel, Tom, *Panthères noires. Histoire du Black Panther Party*, Paris, L'échappée, coll. « dans le feu de l'action », Paris, 2006.
- Van Horne, Winston A., « The concept of Black Power: Its continued relevance », *Journal of Black Studies*, Vol. 37, n°3, « Sustaining Black Studies », 2007, pp. 365-389.
- Verhofstadt, Guy, « Au nom de mon pays, je vous demande pardon », *Le Soir*, 2000, disponible à l'adresse suivante : https://www.lesoir.be/art/au-nom-de-mon-pays-je-vous-demande-pardon-verhofstadt-j_t-20000408-ZOJ2VE.html
- *Washington Post*, « Fatal Force », 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.washingtonpost.com/graphics/investigations/police-shootings-database/>